



## Témoignage d'une enseignante de Lycée suite à la surcharge de travail provoquée par le confinement recueilli par la FSU

### Vendredi 13 mars :

Lors de la réunion de crise précédant l'annonce du confinement, le chef d'établissement explique comment les enseignants devront assurer la continuité pédagogique. Après l'exposé des injonctions institutionnelles, j'ai expliqué qu'en tant que mère de deux enfants (CP et 3<sup>ème</sup>), il me serait difficile de concilier les deux missions puis en tant qu'enseignante de continuer les enseignements de mes élèves enfin en tant que parent d'assurer à domicile la mission de l'enseignant pour la continuité pédagogique de mes enfants. J'ai demandé alors la procédure pour demander un arrêt de travail pour garde d'enfants. Le chef m'a répondu : « A mon avis, ce n'est pas bien. » ./

Première démarche de culpabilisation. Cela dit à ce jour, je n'ai eu aucune nouvelle pour accéder à cet arrêt de droit.

### La semaine du 16 au 20 mars :

Un temps énorme perdu à surfer entre 5 ou 6 voies d'accès informatique :

- en tant qu'enseignante : pronote, ent, mail académique ; répondre à tous les messages de panique des élèves via SMS, ... Sans compter évidemment les multiples messages contradictoires : aller travailler, non ne pas y aller, oui peut-être, non pas du tout...
- en tant que parent : ent, sms, mail, sites créés par des enseignants (donc gestions d'adresses gmail, google...), snapchat, whatsapp... pour avoir des infos officielles...

Parallèlement, entretien téléphonique avec l'autre professeure principale de Terminale pour faire les pieds de bulletin du second trimestre, remplir les cadres de Parcoursup pour les dossiers des élèves de Terminale. Puis, entretien téléphonique avec la proviseure adjointe pour décider d'une appréciation globale pour chaque élève, bilan de nos propres appréciations qui tenaient déjà compte des appréciations des collègues dans le bulletin.

Encore une demande du proviseur de joindre par téléphone les élèves qui ne se connectent pas, ce qui sous-entend d'aller sur pronote vérifier pour chaque élève individuellement ceux qui se connectent ou pas, les signaler à l'administration.

Puis faire les cours qu'il faut taper (activités chronophages), avec des petits travaux à faire rendre aux élèves – ce qui sous-entend du temps à consacrer pour les corrections (temps qu'on n'a pas) ayant déjà des copies du bac blanc à corriger et deux autres paquets en attente.

Les corrections de copies prennent beaucoup plus de temps en informatique ; n'est pas compté dedans le temps d'envoi à chacun par X messageries, dont il faut rentrer les adresses individuellement, vu que l'ENT ne fonctionne pas...

J'ai donc refusé de surveiller mes élèves à distance n'en ayant absolument pas le temps. J'ai délésté cette tâche à la CPE et aux AED qui très gentiment ont sans doute eu pitié de mon désarroi. Mais je me sens bien sûre coupable de ne pas être capable de tout faire, comme d'autres enseignants bien meilleurs que moi.

Evidemment en parallèle il faut dégager 3 heures de temps de travail pour la continuité pédagogique de mon enfant en CP. Outre que je ne suis pas enseignant du premier degré, cette situation de devenir la maîtresse de mon fils crée des conflits. De même 1 h à 1h30 à dégager pour ma fille en 3è qui elle est une très bonne élève et n'a que peu besoin de moi. Sans compter les travaux ménagers. Mon compagnon, lui-même, en télétravail doit lui aussi abandonner donc du temps de travail pour me permettre à moi d'en avoir. Donc j'ai l'impression de n'avoir jamais de temps ; faire un cours nécessite aussi du calme, de la concentration qui ne peut pas se

découper entre deux exercices de dictées de syllabes, et une explication de consigne dans un exercice d'anglais.

Parallèlement, beaucoup de temps de passé au téléphone avec ma collègue de Philosophie qui est en charge avec moi de l'EDS Humanités, littérature et Philosophie. L'année de la réforme sur tous les niveaux en même temps nous empêche d'avoir des cours d'avance ; mais l'eds ne se conçoit qu'en co-création.

### **La semaine du 23 au 27 :**

La technologie refonctionne et facilite la vie... mais en fait non, car tout le monde garde les différents canaux qu'ils avaient créés quand les outils ministériels ne fonctionnaient pas. La gestion de tous les messages (parent et enseignant) est chronophage.

Je reçois un coup de fil du chef d'établissement pour savoir comment je vais. Je ne vais pas bien et suis débordée et épuisée de devoir concilier des injonctions paradoxales entre les devoirs d'enseignante et de mère.

Encore une fois la même réponse culpabilisante institutionnelle : « Je ne comprends pas, il n'y a pas d'injonctions paradoxales. Mais il faut bien qu'on suive nos élèves... » J'ai l'impression qu'il ne prend pas du tout la mesure de la charge de travail supplémentaire que toute cette nouvelle organisation demande.

De plus, j'ai eu l'impression d'être surveillée : « J'ai vu que vous avez rempli le cahier de texte et leur avez fourni du travail. » Je sens donc une pression de plus. D'autant qu'il ajoute qu'il faut le faire de manière régulière. Et là je fais quand je peux et quand je peux dégager du temps.

Arrivée d'un mail de la direction :

« bonjour à tous

Nous souhaitons faire des visio conférences via la classe virtuelle du CNED avec les professeurs principaux.

Nous allons en faire une par niveau.

Les objectifs sont les suivants :

- point sur les élèves en difficulté
- point sur la charge de travail pour les élèves, leur organisation...
- autres points éventuels

Vous pourrez vous connecter à la classe virtuelle avec l'URL ci-dessous :

<https://eu.bbcollab.com/quest/ebe6f719f549416886909840abd82243>

### **LUNDI 30 mars aux horaires suivants :**

PP de 6ème : 10h

PP de 5ème : 11h

PP de 4ème : 14h

PP de 3ème : 15h

PP de 2nde : 16h

PP de 1ère : 17h

PP de terminale : 18h

**IMPORTANT** : nous ne voulons pas vous désorganiser... aussi, si l'un d'entre-vous a prévu une classe virtuelle et ne peut être présent sur son créneau, merci de le dire par retour et nous trouverons un autre créneau pour ce temps d'échanges entre PP

Très bonne journée à toutes et à tous »

Rien n'est mentionné de prime abord sur la surcharge de travail des enseignants. « Faire un point sur les élèves en difficultés » sous-entend que chaque professeur principal a contacté chaque élève pour connaître leurs difficultés. De plus l'horaire choisi est inapproprié quand on a en charge une famille.

Ecœurée à l'écoute du porte-parole du gouvernement...

Je ne suis pas loin d'aller voir mon médecin pour me mettre vraiment en arrêt pour maladie.